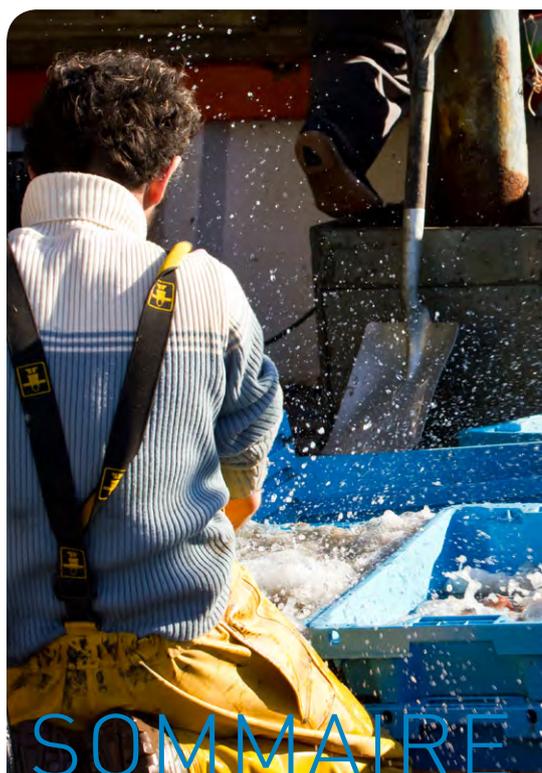




LA LETTRE



SOMMAIRE

- **Zoom sur...**
Les avis du CIEM sur les stocks
- **Questions à...**
Arnaud Leroy, député de la 5^{ème} circonscription des Français
- **Des changements dans l'équipe de Les Pêcheurs de Bretagne**
- **Brèves**
 - PELGAS 2016
 - Poursuite de CELSELECT : mise au point de nouvelles grilles à lotte
 - Nouvelle vidéo : à bord du caseyeur Artemis
- **Portrait**
La famille Le Touarin-Rollet

ÉDITO

Décidément, l'histoire de l'Union Européenne n'est pas de tout repos. Depuis sa création, elle connaît des soubresauts plus ou moins conséquents pour ses peuples et les filières économiques qui la composent. Mais en juin dernier, le référendum britannique sur le maintien ou le retrait de l'UE a soulevé de nouvelles et nombreuses interrogations. Notamment celles sur l'avenir de certains pans de l'économie communautaire. Avec la sortie des Britanniques de l'Union Européenne, les pêcheurs français pourraient effectivement être les premiers à souffrir de ce Brexit. Quelle sera l'attitude des Britanniques vis-à-vis de la Politique Commune de la Pêche ? Les pêcheurs français pourront-ils continuer à exercer sur les mêmes zones ? Quelles conséquences sur les quotas ? Autant de questions auxquelles il faudra bien que les négociateurs répondent quand il s'agira de définir les modalités de sortie de l'UE. En espérant que les pêcheurs ne soient pas oubliés...

Un signe récent me rend toutefois optimiste à ce sujet : la loi sur l'économie bleue adoptée définitivement en juin dernier par nos députés. Arnaud Leroy s'est emparé de la question avec pour objectif de lisser quelques inégalités existant entre pêcheurs de l'UE et pour endiguer à moyen terme la crise des vocations. Tout n'est pas réglé pour autant mais il faut bien commencer à s'attaquer à cet énorme chantier. L'auteur de la loi a accepté de nous en détailler quelques aspects lors d'un long entretien que nous publions *in extenso* dans cette lettre d'information.

Enfin, il est de mon devoir – et je le fais avec un sincère plaisir – de remercier Jacques Pichon et Stéphane Coïc d'avoir tenu la barre aussi longtemps. C'est fortement grâce à eux que notre filière a su se structurer au fil des ans et faire face aux nombreux défis qui se sont imposés, successivement. Au nom de tous les membres de *Les Pêcheurs de Bretagne*, je tiens donc à les assurer de ma reconnaissance et de mes encouragements pour leurs nouvelles missions. Et, ce n'est bien-sûr, qu'un au revoir...

Patrice Donnart
Président de *Les Pêcheurs de Bretagne*

Zoom sur...

Les avis du CIEM sur les stocks

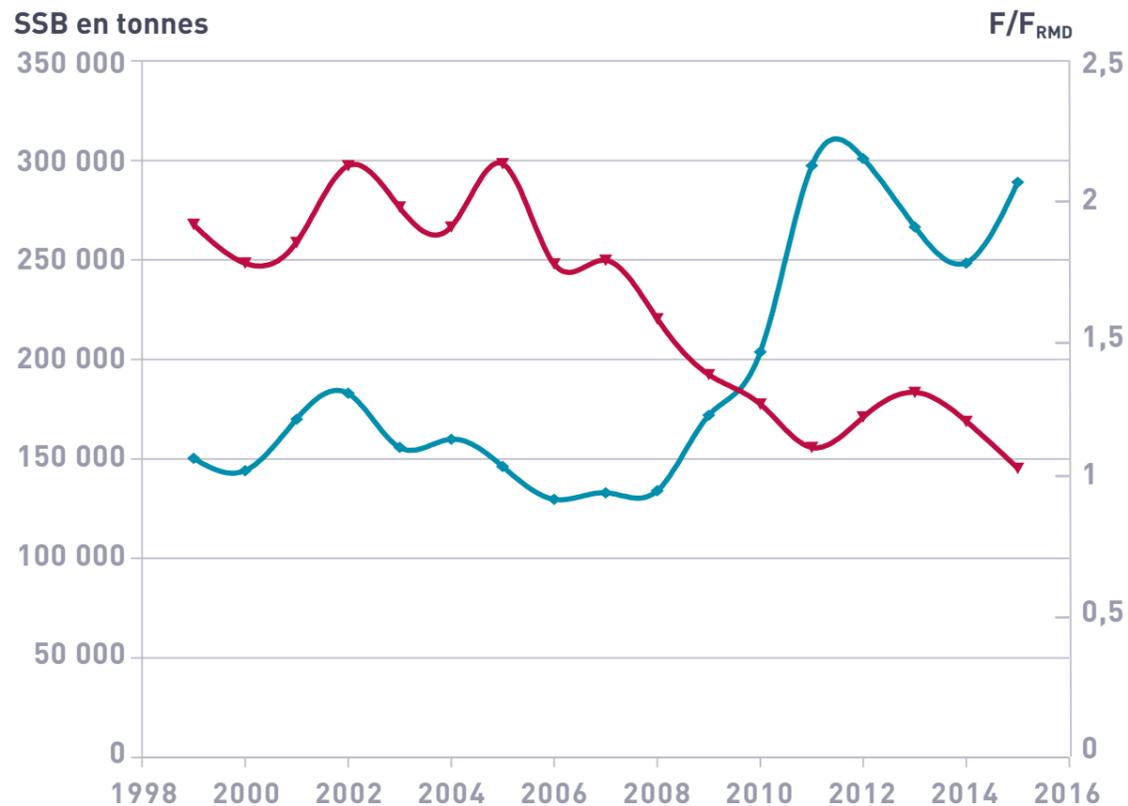
Dans notre précédente newsletter, nous vous présentions les différentes campagnes scientifiques permettant de fournir des indices d'abondance pour les principaux stocks exploités. Ces indices représentent une source importante d'information pour les scientifiques réunis dans le cadre du CIEM*. Ils les utilisent pour établir un diagnostic de l'état des stocks halieutiques et établir un avis sur les possibilités de captures pour l'année à venir. Dans la continuité du numéro précédent, nous vous proposons donc un décryptage des premiers avis publiés au début de l'été 2016.

Il est de coutume de voir publier des diagnostics sur l'état des ressources à des échelles géographiques très larges. Pour avoir une vision plus précise de l'évolution de l'état des stocks au regard des mesures d'encadrement des pêches, une analyse dans un cadre régional,

pour des espèces partageant un même habitat et interagissant ensemble, est nécessaire. Prenons l'exemple de la mer Celtique, zone majeure de l'activité des navires français, et dans laquelle LPDB représente (et gère) environ 40 % des quotas des espèces de poissons de fond.

L'exploitation durable des stocks est déjà une réalité

Grâce au graphique ci-dessous, nous pouvons visualiser l'évolution de deux indicateurs de l'état global des stocks en mer Celtique entre 1999 et 2015. Ce graphique permet de constater que les quantités de poissons bordant les eaux bretonnes ont doublé dans les dix dernières années. Dans le même temps, la pression de pêche s'est fortement réduite et se situe dorénavant au niveau de l'objectif de la PCP pour l'optimisation de l'exploitation des stocks ($F/F_{RMD} \approx 1$).



LÉGENDE

- ◆ SSB : biomasse de reproducteurs des stocks de mer Celtique (SSB = Spawning Stock Biomass)
- ▼ F/F_{RMD} : rapport entre la pression de pêche exercée sur les stocks (F) et la pression de pêche optimale correspondant à une exploitation au niveau du Rendement Maximum Durable (F_{RMD})

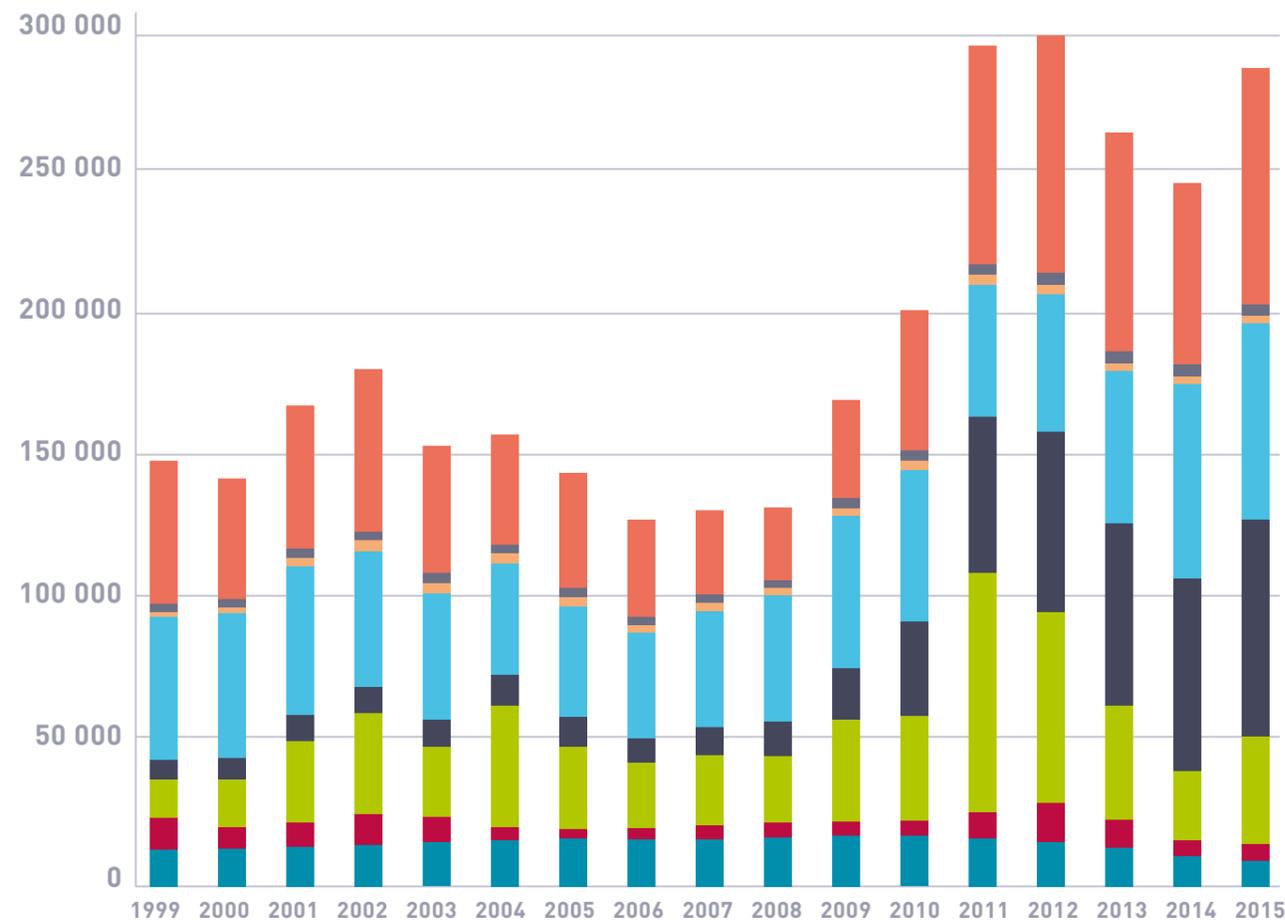
*Conseil International pour l'Exploration de la Mer

Des disparités d'un stock à l'autre

Cette situation globale très encourageante montre toutefois des différences significatives entre les stocks comme le montre le graphique ci-dessous.

Si les stocks de merlu, merlan, églefin ou cardine qui représentent plus de 90 % de la quantité globale de poissons de fond dans la zone ont connu une forte augmentation de leur biomasse, d'autres stocks sont dans des situations plus défavorables comme le cabillaud ou le bar.

SSB en tonnes



LÉGENDE

- Merlan VIIe-k
- Sole Manche ouest
- Sole mer Celtique
- Cardine VII, VIII
- Merlu nord
- Eglefin VII b-k
- Cabillaud VIIe-k
- Bar IV, VII

Des propositions de TAC qui dépendent des objectifs

Les avis du CIEM servent de bases aux propositions de TAC (quotas de pêche communautaires) que produira prochainement la Commission européenne pour l'année 2017. Pour certains stocks cette orientation peut conduire à des fluctuations importantes interannuelles des quotas comme cela pourrait se produire pour le lieu noir : après plusieurs baisses successives le quota pourrait augmenter de 62 % ! Nous espérons alors qu'une approche plus graduelle pour-

ra être adoptée pour garantir une viabilité économique des activités à court terme. C'est d'ailleurs en ce sens que nous soutenons la mise en œuvre de plans de gestion à long terme permettant d'apporter de la stabilité et de la visibilité dans l'exploitation des entreprises. Même si les propositions de quota pour 2017 ne seront dévoilées par le CE qu'en octobre, les évolutions des quotas de lieu noir, cabillaud et sole font déjà l'objet de toute notre attention.

Zoom sur... les avis du CIEM sur les stocks

Le golfe de Gascogne en bref :

Tous les avis scientifiques ne sont pas encore disponibles dans le golfe de Gascogne pour les stocks exploités par les navires adhérents à *Les Pêcheurs de Bretagne*. Notamment, ceux de l'anchois, la sardine et la langoustine ne paraîtront qu'à l'automne.

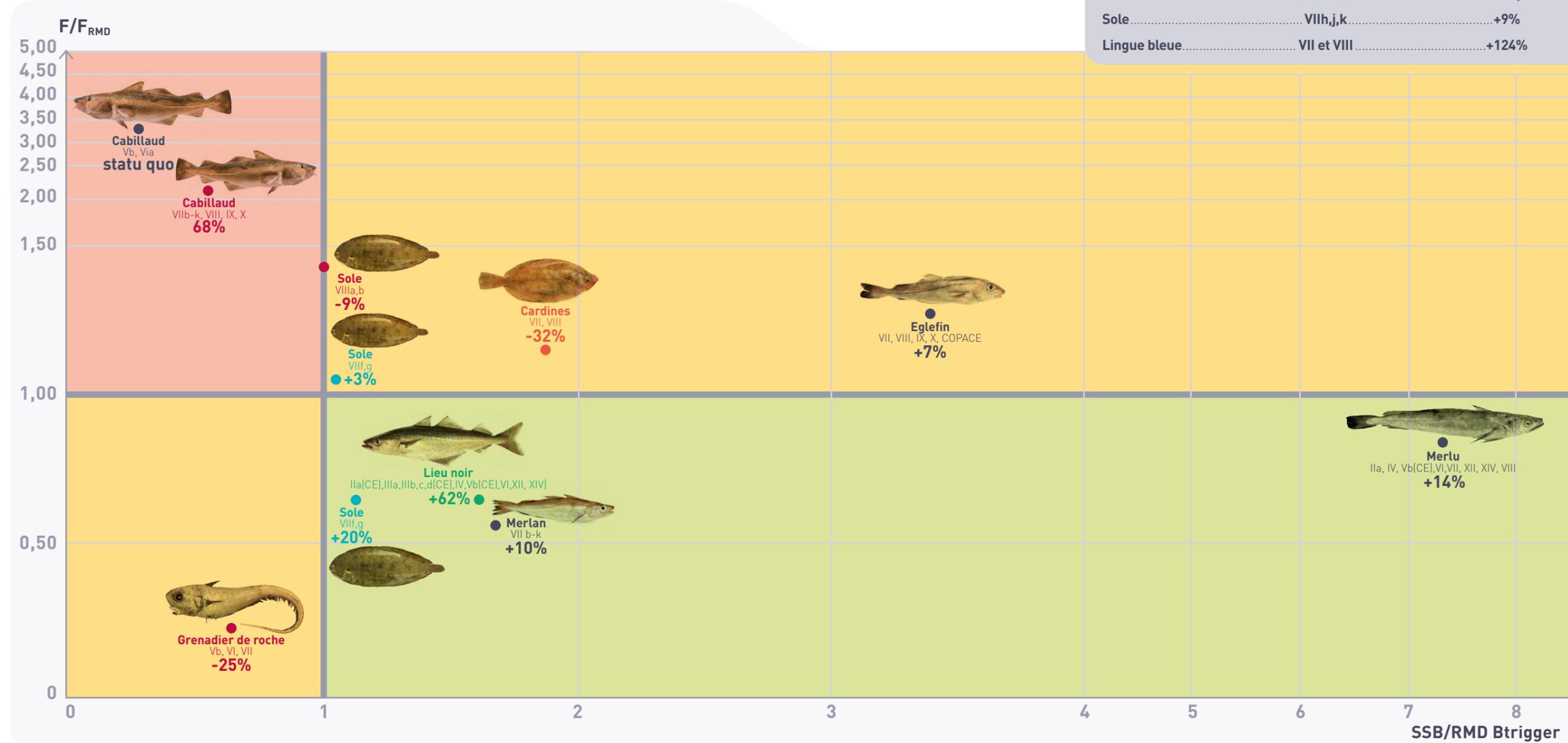
Parmi les avis publiés, citons le cas du lieu jaune et du merlan pour lesquels le CIEM préconise le maintien du niveau des captures tandis que pour le merlu - le stock se portant bien - le CIEM propose une augmentation de 14%.

Des disparités de situation de stocks qui se retrouvent dans les propositions de captures du CIEM

Les disparités que l'on peut observer entre les stocks se retrouvent logiquement dans les tendances des possibilités de pêche préconisées par le CIEM. Le schéma ci-dessous présente ainsi ces préconisations de TAC au regard

des indicateurs F/F_{RMD} et SSB/RMD Btrigger tandis que le tableau ci-contre présente les préconisations pour les stocks pour lesquels au moins un des deux indicateurs n'est pas connu..

ESPECE	ZONE	PROPOSITION DU CIEM
Baudroie	VII et VIII	statu quo
Dorade rose	VI, VII, VIII	TAC = 0
Lieu jaune	VII	statu quo
Lieu jaune	VIIIa,b,d,e	statu quo
Merlan	VIII	statu quo
Phycis de fond	V, VI, VII	-37%
Plie	VIIe	+20%
Plie	VII f,g	+40%
Plie	VII h,j,k	-36%
Sabre noir	V, VI, VII, XII	statu quo
Sole	VII h,j,k	+9%
Lingue bleue	VII et VIII	+124%



LÉGENDE

F/F_{RMD} : rapport entre la pression de pêche exercée sur les stocks (F) et la pression de pêche optimale correspondant à une exploitation au niveau du Rendement Maximum Durable (F_{RMD}).

SSB/RMD Btrigger : rapport entre le niveau de biomasse effectif (SSB) et le niveau de biomasse en-dessous duquel il faut réduire la pression de pêche pour rétablir le stock.

les pourcentages en dessous des noms de stocks correspondent à l'évolution des captures préconisée par le CIEM en 2017 par rapport à l'année 2016.



Questions à...

Arnaud Leroy, député de la 5^{ème} circonscription des Français établis hors de France et coauteur de la loi sur « l'économie bleue ».

■ Avant d'entrer dans le vif du sujet, pouvez-vous nous en dire plus sur les coulisses de ce travail parlementaire ? Comment avez-vous travaillé avec l'ensemble de la filière, notamment avec les principaux acteurs de la pêche ?

Precisons en introduction que le monde de la mer ne m'est pas totalement inconnu... Stagiaire au sein des services en charge des affaires maritimes à la Commission européenne, j'ai rejoint en 2004, dès ses débuts, l'Agence européenne de sécurité maritime (EMSA) mise en place à la suite de la catastrophe écologique du pétrolier *Prestige* dans les eaux espagnoles. C'est sur la base de cette « expertise » que le Premier ministre de l'époque, Jean-Marc Ayrault, m'a demandé de réfléchir notamment à la compétitivité dans le secteur du transport maritime. De ce travail sont nées 26 propositions qui reprenaient l'essentiel des points soulignés par les spécialistes de la filière. Ce travail m'a apporté une légitimité supplémentaire dans le milieu.

Puis, de fil en aiguille, les professionnels de la mer m'ont sollicité pour parler de la mer autrement qu'en période de crise. On a donc organisé un débat à l'Assemblée nationale mais je voulais faire encore plus. J'ai donc initié en janvier 2015 des ateliers de réflexion sur la croissance bleue en lançant un appel à tous les usagers de la mer via le quotidien *Le Marin*, les réseaux professionnels, les comités des pêches, les coopératives maritimes, les ONG, etc. Mon ambition était de parler de tous les secteurs et surtout de savoir comment nous pouvons partager cet espace sans que personne ne soit lésé. Durant six à huit mois, nous avons donc multiplié les rencontres et les auditions d'experts pour faire le point sur la situation et imaginer quelques pistes d'avenir. Cette initiative a été très bien accueillie car les pêcheurs sont demandeurs de perspectives.

■ Quelles étaient vos principales motivations quand vous avez décidé de travailler sur ce projet de loi ? Vous pensez toujours, comme vous le dites dans votre blog, que « la France n'est pas la deuxième puissance maritime mais la deuxième impuissance maritime. » ?

Je tenais absolument à sortir des antagonismes traditionnels et je l'ai annoncé clairement à tous les professionnels présents aux Assises de la mer. Au-delà de la défense des intérêts particuliers, j'ai essayé de créer une véritable dynamique en proposant une approche globalisante à l'ensemble d'une filière qui représente tout de même 400 000 emplois ! Ce n'est pas rien et c'est en partie ce qui

alimente ma motivation pour faire avancer ce dossier. Je tiens à sortir du seul discours et à impulser quelque chose pour l'avenir. Cela fait quinze ans que je vis à l'étranger et je veux sortir de cette morosité bien française qui génère effectivement beaucoup d'impuissance. Je veux apporter un message d'espoir à un secteur auquel je crois beaucoup. C'est vraiment un choix du cœur.

■ Quel constat faites-vous aujourd'hui sur la filière pêche en tant que secteur économique ?

La filière dans son ensemble a de l'avenir même s'il ne faut pas éluder certaines questions comme la cohabitation des nouveaux usages de la mer (éolien offshore notamment) avec les activités traditionnelles. Il va falloir aussi impérativement répondre à la vraie question de la ressource (pression de la pêche et changements climatiques). Un autre enjeu d'importance consiste à trouver un

point d'équilibre entre les artisans et les industriels. Pour ce qui me concerne, je suis persuadé qu'il y a de la place pour tout le monde mais les artisans doivent mieux se regrouper pour défendre leurs intérêts. Le lobbying est aujourd'hui un passage presque obligé pour qui ne veut pas être oublié. En plus, c'est un excellent moyen pour faire remonter de l'information aux politiques.

« J'ai essayé de créer une véritable dynamique en proposant une approche globalisante à l'ensemble d'une filière qui représente tout de même 400 000 emplois ! »



■ Pourquoi un statut spécifique pour les marins à la pêche ?

C'est parti d'un constat très simple : jusque là une personne travaillant à bord d'un navire de commerce n'avait pas le même statut qu'un marin-pêcheur. Il fallait corriger cette situation pour commencer à réparer certaines incohérences qui n'ont aucune justification. Il était aussi important que la pêche française s'aligne sur les autres pays. Car si les normes internationales restent différentes d'un pays à l'autre, la concurrence est forcément faussée. Nous avons aussi franchi un grand pas en réglemant enfin les indemnités de nourriture.

Et, d'une manière plus générale, on peut dire que cette première convention collective de la pêche est un pas de géant. On l'enrichira par la suite bien entendu mais, pour moi, c'est déjà une très grande fierté. C'est certainement un outil qui permettra de meilleures négociations entre les différents acteurs de la pêche et amortira par conséquent un peu mieux les à-coups. C'est une grande avancée pour les gens qui travaillent mais aussi pour les jeunes qui sont actuellement en formation dans les lycées maritimes.

Justement, fin du casier judiciaire et du certificat de moralité, ces deux mesures peuvent-elles aider les armements à répondre à une certaine crise des vocations ?

Il fallait absolument arrêter les frais avec ces lois, parfois délirantes. Je ne pense pas que cela changera grand-chose en matière de recrutement mais au moins cela mettra un terme à une certaine injustice. On a donc travaillé sur une proposition de loi acceptable par le ministère de la Justice et nous avons réussi à

travailler ensemble pour remettre à plat certaines incongruités. Au-delà de ces deux exemples, cela nous a montré que nous pouvons travailler sur la mer de manière transversale. C'est un signe très positif pour l'avenir.

Vous parlez très peu, voire pas du tout, de la gestion de la ressource, sa valorisation, les efforts de sélectivité... N'est-ce pas selon vous des thèmes d'avenir ?

Bien sûr que les différents aspects de la gestion de la ressource sont importants pour l'avenir de la filière mais cette thématique n'est tout simplement pas de mon ressort. Il n'appartient pas aux députés de légiférer sur des aspects aussi techniques. La profession le fait suffisamment bien... Pour ce qui me concerne, j'ai fait le choix de la confiance notamment sur la gestion des grands fonds. Il y a déjà eu une prise de conscience et des actions engagées par des acteurs importants (Scapêche, NDLR). La pression sur ce type de métier est suffisante et je suis sûr que les choses vont continuer à progresser. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il faut se laisser un peu de temps...

En revanche, certaines questions urgentes méritent d'être discutées. C'est notamment le cas de la pluriactivité des marins-pêcheurs.

J'ai essayé d'ouvrir des pistes et j'espère que les professionnels s'empareront de la question avec pragmatisme. Etant fils d'ouvrier, j'ai connu beaucoup de conflits et je sais qu'il ne faut jamais forcer les gens. C'est tout l'esprit de ce texte de loi : nous devons trouver un moyen de progresser pour trouver une solution à long terme.

En parlant de l'administration vous lui conseillez d'apprendre « la présomption de confiance » ? Faites-vous référence aux nombreux contrôles auxquels doivent se conformer les professionnels de la mer et notamment les pêcheurs ? C'est une question qui est souvent revenue dans vos discussions avec les professionnels ?

Oui, durant toutes les discussions préparatoires mon local parlementaire est devenu le bureau des pleurs avec toujours la même plainte : nous n'en pouvons plus des contrôles ! J'ai rencontré pleins de personnes compétentes et motivées à qui on a coupé les guibolles à force de les inspecter. La suspicion est insupportable. En plus, au regard de la réalité, c'est totalement disproportionné !

On pourrait simplement faire preuve d'un peu de souplesse pour favoriser l'activité. C'est ce que je voulais dire quand je parlais de l'administration. Elle doit arrêter d'être aveugle et de considérer les administrés a priori comme des fraudeurs. Ce n'est pas le cas.

Et l'Europe dans tout ça ? La France peut-elle encore faire quelque chose pour ses pêcheurs sans l'accord de Bruxelles ?

Notre pays peut encore essayer de négocier au mieux mais il ne faudrait pas mentir aux Français en disant que la France peut s'exonérer de la politique commune européenne. Nous partageons les mêmes règles du jeu et c'est très bien.

En matière de pêche, la Politique Commune de la Pêche n'est pas parfaite mais le cadre a le grand mérite d'exister. La situation serait certainement catastrophique si la France se retrouvait seule. Nous ne serions pas assez forts. C'est une certitude.



“ Etant fils d'ouvrier, j'ai connu beaucoup de conflits et je sais qu'il ne faut jamais forcer les gens. ”

Vous semblez assez optimiste pour la filière quand vous dites que « la pêche, métier en pleine évolution, doit être accompagnée, via le développement du pescatourisme, des pratiques et d'un savoir-faire qu'il faut transmettre. Il nous faut également encourager le renouvellement de la flotte, des mesures ont d'ailleurs été adoptées en ce sens. »

Bien sûr que je crois en l'avenir de la filière. A condition que nous ne tombions plus dans nos travers des années 90 en construisant des monstres des mers, trop équipés, trop puissants, trop gourmands... Il va falloir que les professionnels travaillent sur des navires plus polyvalents leur permettant de cibler un plus grand nombre d'espèces.

C'est une solution qui permettrait de mieux gérer les prélèvements d'une même espèce tout en assurant une certaine rentabilité des sorties en mer.

En rendant cette activité moins « aléatoire » dans l'avenir, je suis sûr que nous résoudrons en partie la crise des vocations.

Quand pensez-vous voir ces principales mesures mises en œuvre ?

La loi entrera en vigueur dès l'automne. Je suis sûr que les professionnels vont très vite s'en emparer ; pour ma part, je vais attendre le mois de janvier pour débiter le suivi.

Quoi qu'il en soit je resterai vigilant sur son application car je ne veux pas que l'exemple du Grenelle de l'environnement se reproduise.

J'irai personnellement sur le terrain pour voir comment les choses évoluent. Je compte bien être fidèle aux gens que j'ai sollicités...

Les professionnels étaient contents qu'on s'intéresse enfin à leur secteur d'activité et qu'on leur donne la parole. Il ne faut pas les décevoir. ■

Des changements

dans l'équipe de *Les Pêcheurs de Bretagne*

Jacques Pichon et Stéphane Coïc quittent l'OP pour une nouvelle aventure

Directeur depuis dix ans de l'organisation de producteurs *Les Pêcheurs de Bretagne*, Jacques Pichon rejoint le port de Saint-Guénolé à Penmarc'h (29). Assisté de son acolyte de toujours, Stéphane Coïc au poste de directeur financier, il est le nouveau directeur de l'armement La Houle depuis le 18 juillet. Le duo se pose quelques instants pour évoquer son long engagement dans l'OP.

Les Pêcheurs de Bretagne

Est-il possible de faire un bilan après une telle carrière au sein de l'OP ?

Jacques

Moi, je suis là depuis 24 ans ; Stéphane depuis 23 ans, vous imaginez bien qu'il nous est impossible d'extraire des moments particuliers. Je retiendrai surtout des moments de tension assez forts où nous avons ressenti beaucoup de pression. J'estime, après coup, que nous y avons plutôt bien résisté... Et, je tiens à rassurer certaines personnes : je ne quitte pas l'OP à cause de la pression.

Pour moi, ça a toujours été un élément motivant, j'aime me mettre en danger. J'ai pris la décision

de quitter l'OP pour ne pas me contenter du confort que me procure mon ancienneté dans cette structure. Je pars affronter d'autres défis mais j'ai quand même pris le soin d'emmener Stéphane avec moi (rires).



Jacques Pichon



Stéphane Coïc

Les Pêcheurs de Bretagne

Un chantier vous a-t-il plus marqué qu'un autre ?

Stéphane

Je pense que Jacques sera d'accord avec moi si je souligne l'importance de la création de LPDB par la fusion des OP FROM Bretagne, PROMA

et OPOB. Je n'exagère pas si je

dis que l'aboutissement de ce projet d'envergure est une véritable performance tellement c'était un projet inimaginable. Je ne peux aller que dans le

sens de Stéphane car personne n'y aurait cru il y a encore dix ans. C'est une grande satisfaction d'avoir participé à ce projet car au-delà de l'intérêt de la fusion du point de vue de l'OP, c'était surtout très utile pour toute la profession. Avec *Les Pêcheurs de Bretagne*, nous avons aujourd'hui une influence certaine sur les marchés, les quotas, etc. J'ajouterai au constat de Stéphane que les cotisations ont baissé pour les 2/3 des adhérents...

Il est aussi extrêmement important pour nous deux de préciser que dans ce projet la priorité a toujours été l'avenir de la filière.

Les Pêcheurs de Bretagne

Souhaitez-vous adresser un petit mot à votre équipe et à votre successeur ?

Jacques

J'espère que nous avons permis de poser des bases stables qui permettront à l'équipe en place de faire vivre l'OP de manière ambitieuse. Aujourd'hui l'imagination est au pouvoir et nous savons que l'équipe est très solide. En plus, je suis persuadé que ma présence en tant que directeur bridait certains membres de l'équipe.

Pour la suite, j'ai toute confiance dans mon successeur, Yves Foëzon. De toute manière, je n'ai rien à lui souhaiter. Il était directeur d'OP bien avant moi et j'ai une confiance aveugle, autant dans la personne que dans ses compétences. Et puis il ne sera jamais seul. Il existe une super solidarité entre tous les membres de l'équipe.

Les Pêcheurs de Bretagne

Un peu émus quand même ?

Jacques et Stéphane

Carrément bouleversés, oui. On ne s'y attendait pas mais lors du pot de départ, l'émotion a été très forte. Mais ce qui nous rassure un peu, c'est que nous partons pour affronter de nouveaux

défis et pas par défaut. Nous quittons l'OP avec le sentiment du devoir accompli même si c'est difficile humainement de quitter une telle équipe.

Annie Le Hen prend sa retraite

Après près de quarante années de bons et loyaux services rendus à l'OP (d'abord au FROM Bretagne puis successivement à PMA et LPDB), Annie Le Hen a pris sa retraite au début de l'été. Sa bonne humeur (et ses petits gâteaux) manqueront à toute l'équipe qui lui souhaite un retraite heureuse : plaine d'activités sportives et de voyages qu'elle affectionne.

Retour sur cette carrière bien remplie par l'intéressée elle-même :

« Un petit mot sur le déroulement de ma carrière avant de céder ma place... Après un début de carrière aux Affaires Maritimes de Concarneau, j'ai intégré le FROM Bretagne en 1977. La première Organisation de producteurs déclarée était surtout composée de bateaux hauturiers de 35 à 50 mètres et de quelques navires plus petits. Les navires hauturiers ramenaient d'importants tonnages, que les criées nous donnaient sous forme de bons. Ces données (dates de vente, nom des navires concernés, espèces, prix, zone de pêche) étaient enregistrées manuellement dans les livres comptables, ce qui nous prenait du temps. Nous avons été contents de l'arrivée de l'informatique, qui nous a permis



Annie Le Hen
entourée de Yves Foëzon et Jacques Pichon

d'avoir les informations en un temps record. D'années en années, nous avons vu une modification de la taille des navires : disparition des + de 50 mètres, arrivée des 24 mètres moins gourmands en énergie. Mon rôle consistait à contrôler les productions reçues, et d'indemniser les poissons ne trouvant pas preneur en criée. Afin d'être plus représentatif sur le plan national et européen, nous avons assisté à la fusion entre le FROM Bretagne, PROMA et l'OPOB. Tout ceci fut très valorisant et enrichissant, et après ces années, je quitte le navire avec émotion. »

BRÈVES

PELGAS 2016

Les professionnels ont une nouvelle fois accompagné la Thalassa lors de la campagne scientifique PELGAS qui s'est déroulée du 29 avril au 2 juin.

Deux paires de chalutiers pélagiques se sont relayées pour travailler aux côtés de la Thalassa du 3 au 21 mai : JOKER/ PAPI PAUL et CARLA EGLANTINE/EL AMANECER.

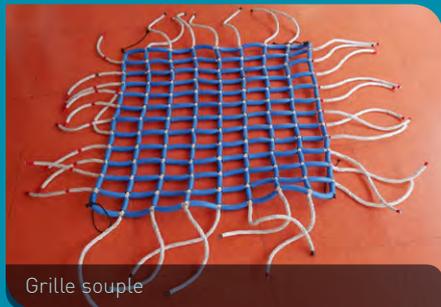
1876 miles parcourus, 54 traits pour



crédit Ifremer

la Thalassa et 65 par les deux paires de pélagiques ont permis de réaliser une campagne d'une grande qualité autant d'un point de vue scientifique qu'humain. Les échanges ont été riches pour alimenter un travail rigoureux. Le stock d'anchois n'atteint pas le niveau exceptionnel de l'année dernière mais la biomasse est satisfaisante.

POURSUITE DE CELSELECT : MISE AU POINT DE NOUVELLES GRILLES À LOTTE



Grille souple



Grille articulée en 4 pièces

crédit Ifremer

Depuis fin 2013, *Les Pêcheurs de Bretagne* travaille en partenariat avec Ifremer sur un programme d'amélioration de la sélectivité des chalutiers de mer Celtique (CELSELECT). Les premiers résultats avaient d'ailleurs été présentés en octobre 2015 au salon Itechmer.

Ces derniers concernaient principalement les mailles dites T90 et le panneau de mailles carrées. Grâce à des fonds suffisants (financements de France Filière Pêche et de la région Bretagne), le programme s'est poursuivi en 2016 avec pour objectif d'optimiser un troisième dispositif peu testé jusqu'à présent, la grille à baudroie dont le but est de réduire les rejets de petites baudroies, cardines et raies.

Les technologistes des pêches de l'Ifremer ont ainsi réfléchi à trois nouveaux prototypes de grilles : deux

grilles semi-elliptiques en polyuréthane et articulées en deux et quatre pièces et une grille rectangulaire souple en cordage renforcé par des tubes en caoutchouc. Après des tests dans le bassin d'essai de l'Ifremer à Boulogne-sur-mer, deux grilles ont été retenues (la grille souple et la grille articulée en 4 pièces).

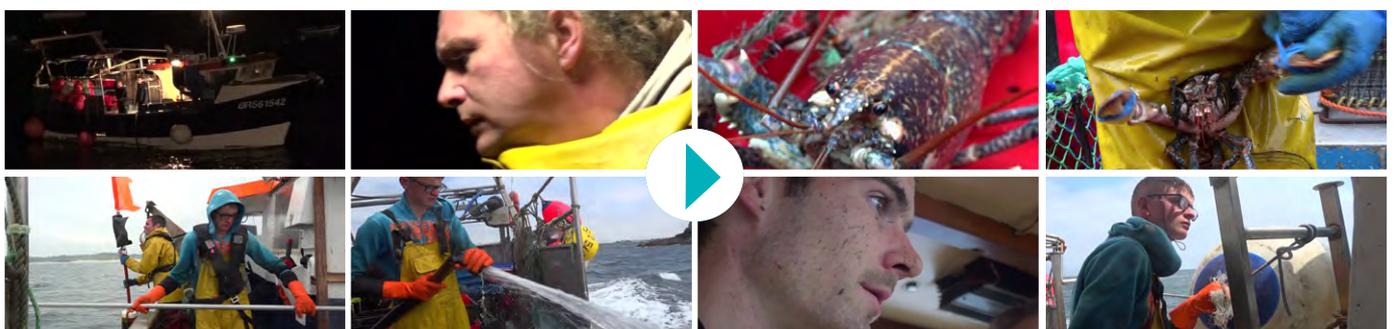
Elles ont alors pu être testées sur un chalutier professionnel en présence des technologistes d'Ifremer afin d'observer leur comportement en conditions réelles (vidéos sous-marines).

Elles sont actuellement utilisées au quotidien par deux chalutiers adhérents à l'OP sur lesquels un observateur des pêches embarquera régulièrement jusqu'à la fin de l'année afin de recueillir des données permettant d'analyser leur efficacité en termes de sélectivité.

NOUVELLE VIDÉO : À BORD DU CASEYEUR ARTEMIS

Embarquez à bord de l'Artemis III, un caseyeur du Conquet avec Erwann le patron, Fabien le matelot et Dylan le mousse de l'Artemis III pour une marée à la recherche de gros crustacés (homard, araignée, tourteau) ou encore de seiche.

www.pecheursdebretagne.eu/nos-vidéos/portraits



P O R T R A I T

la famille Le Touarin-Rollet



DE PÈRE EN FILLE

Son père ne voulait pas qu'il devienne pêcheur. Pourtant, Yvon n'a pas pu résister à l'appel de la mer. Aujourd'hui, malgré les galères du métier, il en parle avec un enthousiasme très communicatif. Au point qu'il a même transmis sa passion à sa cadette, Emilie.

En cette fin juillet caniculaire, l'ensemble de la famille profite des mortes-eaux pour passer un peu de temps ensemble. Il est vrai qu'en temps normal, chacun est bien occupé par ses occupations. Andrée Le Touarin, la maman, est responsable des viviers et de la vente aux détails (trois marchés hebdomadaires). Yvon, le patriarche, est le patron du fileyeur Auméline (pour Audrey, Emilie, Delphine, les trois filles, NDLR). Emilie, 30 ans est maman de deux enfants en bas âge et pêcheur. Comme son mari Alexandre, patron du Bleuenn.

Chez les Le Touarin-Rollet, la pêche est aujourd'hui une affaire de famille. Ce ne fut pas toujours le cas...

« Je n'ai pas eu le choix : je suis parti carreleur. Mais dans un coin de ma tête, je pensais à la pêche. »

Même si son grand-père était batelier à Saint-Malo, rien ne prédestinait Yvon à devenir pêcheur. « Son père ne voulait pas qu'il devienne pêcheur, prévient Andrée aussitôt que l'on aborde la naissance de la vocation d'Yvon. Il ne voulait vraiment pas entendre parler de ce métier pour son fils. »

« Pour lui, c'était un métier, des gens, qui avaient mauvaise réputation, poursuit Yvon. Et comme il avait un sacré caractère, il était plutôt difficile de le contrarier. Donc, quand il m'a dit « tu vas faire carreleur », je n'ai pas eu le choix : je suis parti carreleur.

Mais dans un coin de ma tête, je pensais à la pêche. Un monde que j'ai découvert pendant les vacances d'été. Je me souviens très bien de cette nuit quand j'avais douze ans. Je me promenais sur le quai à 3 heures du matin quand le patron du Michèle, Yves Gauthier, m'a demandé ce que je faisais dehors à cette heure. Il a vite compris que je voulais embarquer et m'a proposé de monter à bord. Malgré son caractère très... rugueux, on s'est tout de suite très bien entendu. Du coup, j'allais à bord pendant les mois de vacances. » Atteint du virus, le petit carreleur abandonne très vite la voie tracée par son père.

Yvon embarque presque aussitôt avec les frères Fernandez de Saint-Brieuc puis achète son premier bateau le Courly, puis L'Edelweiss, son premier neuf.

comment nos petits jeunes ? remercie Yvon Le Touarin. »

Malgré cette première expérience, « nos petits jeunes » ont des projets plein la tête et notamment celui de se doter de viviers pour alimenter la vente au marché. Il faut reconnaître que le modèle économique familial a fait ses preuves. Les parents sont aujourd'hui rassurés. « Emilie ne faisait rien à l'école, se souvient Andrée, mais ce n'était pas une paresseuse elle travaillait beaucoup pour gagner son argent de poche en faisant du baby-sitting, les tomates ou les huîtres. Mais quand un matelot nous a laissé tomber pour les coquillages en baie de Perros, elle a sauté sur l'occasion. En contrepartie, on lui a demandé de passer ses diplômes pour ne pas se retrouver dans la même situation que son père ». « Moi, je voulais travailler dehors de toute façon, lance-t-elle en préparant le biberon du petit dernier. Avec les enfants en bas âge, c'est plus difficile mais j'y vais quand même de temps en temps. »

Pour ce qui est de l'avenir de la filière, les deux générations se retrouvent encore. « La pêche n'attire plus personne même si les écoles sont pleines, constate Alexandre.

« Peut-être que c'est lié à la diminution de la ressource ? » Yvon, partage son expérience sur le sujet : « La ressource, c'est un peu cyclique, on a toujours connu ça. Mais aujourd'hui, on constate tous que le poisson est plus profond. Pourquoi ? Chacun a son explication... » Alexandre se demande simplement si cela n'est pas dû au réchauffement de la mer ou à la pollution. « On ramasse beaucoup de plastiques, insiste-t-il. C'est vraiment impressionnant. Au point que je ramène à terre tous les détritiques que je pêche... » « Avant, c'était bien pire, relativise Yvon. On jetait tout par dessus bord... Aujourd'hui la mer est propre. »

A l'écart des éclats de voix, Andrée donne le biberon à Margot, à peine cinq mois. Elle entend ses premières histoires de mer. Une nouvelle génération de pêcheur ? Qui sait... ■



■ De gauche à droite : Yvon, Elodie, Bleuenn, Alexandre et Andrée, le jour des noces



■ Pour Elodie et son père Yvon, la pêche est une vocation



■ La famille profite des mortes-eaux pour un repos bien mérité

« Aujourd'hui, on constate tous que le poisson est plus profond. Pourquoi ? Chacun a son explication... »

RELATIONS PRESSE

CONTACT

Décrocher la Une

Djamel Bentaleb > 06 81 32 02 49
djamel@karbonestudio.fr



www.pecheursdebretagne.eu

QUIMPER

+33(0) 2 98 10 11 11

7, rue Félix Le Dantec - Créach Gwen

BP 61225 - 29102 Quimper

LORIENT

+33(0) 2 97 37 31 11

6, rue Alphonse Rio

56100 Lorient

LE GUILVINEC

+33(0) 2 98 58 02 11

Terre plein du port

29730 Le Guilvinec